

# Programme de la Formation

**Brevet Professionnel JEPS  
«Loisirs Tous Publics»**

## **DOMAINE DE COMPÉTENCE 4 : MOBILISER LES DÉMARCHES D'ÉDUCATION POPULAIRE DANS LE CADRE D'UNE DIRECTION D'ACM ET D'ANIMATION TOUS PUBLICS..**

### **Unité de compétences capitalisables concernées :**

- UC4 : mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du « loisirs tous publics »

### **Objectifs pédagogiques opérationnels**

EC, dans un document de 10 à 15 pages, de présenter un projet d'activités s'inscrivant dans un cycle de plusieurs séances d'animation, en cours de réalisation, proposant des activités de loisirs tous publics conduit par le stagiaire dans sa structure d'alternance :

- De présenter le contexte (territoire, public...) en lien avec le projet d'activités
- Les objectifs du projet d'activités
- La démarche pédagogique mise en œuvre
- Le rôle et le comportement de l'animateur pour chacune des étapes de la démarche pédagogique.
- Le dispositif d'évaluation
- Le projet de la séance, support à la certification

EC, pendant l'animation d'une activité :

- D'accueillir le public
- De mettre en place les conditions de sécurité adaptées à l'activité et au contexte
- De faire évoluer l'activité prévue en fonction des désirs du public, des difficultés rencontrées,
- D'adapter son comportement et l'activité pour permettre à chacun de participer
- De créer les conditions de la coopération et de l'entraide au sein du groupe.
- De maîtriser les techniques nécessaires à la conduite de l'activité.

EC, après la conduite d'une séance d'activité :

- D'évaluer l'atteinte des objectifs de l'activité et d'identifier les difficultés rencontrées
- D'explicitier ses choix pédagogiques au regard du public et des objectifs poursuivis
- D'envisager les suites à donner à l'activité
- D'expliquer comment fonctionne le groupe
- De s'auto-évaluer

□

### **Modalités d'acquisition progressive des compétences et modalités d'évaluation formative**

L'alternance rapprochée regroupement/entreprise va permettre d'aborder les apprentissages de manière segmentée, petit à petit et favoriser un lien fort entre la théorie et la pratique. Ce lien sera encore renforcé par un accompagnement important des stagiaires dans leur structure et des tuteurs quand il y en aura besoin.

Cette approche permettra également de repérer rapidement les difficultés rencontrées par certains stagiaires et de mettre en place un accompagnement adapté.

### **Evaluation Formative :**

- 3 entretiens individuels minimum sera conduit avec chaque stagiaire, s'appuyant sur le « Livret Individuel de Formation » :
  - Le premier pour définir avec chacun ses objectifs individuels de formation, sur la base d'un positionnement sur le référentiel de compétence de l'UC4. Ce Projet Individuel sera validé, amendé avec le tuteur.
  - Le second, pour effectuer une évaluation de régulation des projets individuels. Ce sera également l'occasion de faire le point sur la formation, en centre et en entreprise.
  - Le troisième pour faire le bilan du DC et envisager les suites éventuelles à donner.
- Élaboration de projets d'activités dans les trois domaines techniques ciblés par le référentiel de la formation. **Une rencontre des tuteurs aura lieu en entreprise** dans le cadre d'une simulation de situation certificative. Le stagiaire conduira une activité de son premier projet d'activités. Le tuteur évaluera seul le stagiaire, dans le cadre de la conduite d'une séance de son deuxième projet d'animation.

- Conduite par chaque stagiaire de séances d'activités en centre de formation, notamment pour s'entraîner à l'autoévaluation.
- Animation de séances d'activités avec un public d'ACM

### **Contenus de formation détaillés :**

Pour la formation aux techniques d'animation, nous nous appuierons sur un panel de formations techniques diversifié. Les stagiaires élaboreront, en entreprise, trois projets d'animation comportant au minimum 3 séances d'activités pour un public défini au préalable. A partir de ce travail, il sera possible d'identifier les représentations concernant le public ciblé, de permettre la confrontation de ces représentations et d'apporter les bases théoriques nécessaires à leur évolution. Cette approche sera mise en place sur trois cycles successifs. La période suivante permettra la mise en œuvre du projet d'animation support à la certification.

Nous présentons ci-dessous les intervenants techniques des sessions de formation programmées sur Blois. Nous utiliserons le Comité de pilotage de chaque formation (Ingré et Ballan Miré) pour s'appuyer sur les ressources de chaque département de manière à permettre aux stagiaires de s'inscrire dans une démarche de réseau au sein de son territoire départemental.

- **Littérature Jeunesse et contes** - Anne Rocheteau « Les Chats Pitres », Médiatrice du livre (BEATEP)
- **Animation musicales** - « Suzanne et Jacko » - Respectivement conseillère pédagogique à la DSDEN et animatrice gérontologie, diplômée BP LTP.
- **Expression Corporelle et art du clown** - Juliette Mantrand « Compagnie Jean et Faustin », Intermittente du spectacle
- **ADTS** - Julien Bunas, animateur scientifique « BEC », diplômé BP et DE JEPS
- **Découverte de l'environnement/développement durable** - CDPNE de Loir et Cher et Jardin Botanique
- **Sécurité routière, apprentissage du vélo et « polo vélo »** - Joel Moreau « Ligue du centre de cyclisme », diplômé DE JEPS
- **Initiation à l'ultimate** - Carole Dian, responsable Enfance/Jeunesse de Chailles, diplômée Licence STAPS et BP LTP
- **initiation au Kobudo** - Benjamin Lambert, animateur Jeunes à la CCBVL, diplômé BP LTP et professeur d'arts martiaux.
- **Sensibilisation à l'animation Handisports** avec les associations départementales de sports adaptés et de handisports

Nous aborderons également :

- Des techniques de gestion et animation de groupe.
- L'implication des publics dans la construction et l'évolution des règles de jeu, de l'activité
- La communication bienveillante, dans une première approche
- Les Activités Scientifiques et Techniques, les Activités Culturelles et d'Expression, les Activités Physiques :
  - Définition, enjeux de leur développement.
  - Connaissance des champs pédagogiques associés.
  - Les démarches de conduite de l'activité
  - La législation spécifique
  - Les partenaires potentiels.
- Les enjeux liés à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, les réseaux sociaux. Éducation et prévention des risques.

Un travail sur la construction des projets et leur évaluation sera conduit en parallèle, avant d'être théorisé et modélisé sur les temps consacrés à la méthodologie de construction d'un projet d'activités. En permanence, sur les temps consacrés à ce DC, nous échangerons sur le positionnement et les postures à adopter en tant qu'animateur de l'éducation populaire, dans le cadre de l'animation de projets « techniques ».

**Modalités d'accompagnement pédagogique** pour les candidats ayant été ajournés lors du premier passage en évaluation certificative

Une rencontre tripartite Stagiaire/tuteur/coordonateur aura lieu systématiquement pour les personnes ayant échoué à une certification. Elle définira un dispositif d'accompagnement individualisé pour permettre l'acquisition des compétences non acquises. **Ce dispositif sera formalisé et contractualisé entre les trois parties.**

## **DOMAINE DE COMPÉTENCE 1 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION POUR TOUT PUBLIC ET DANS TOUTE STRUCTURE.**

### **Unité de compétences capitalisables concernées :**

- UC1 : encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

### **Objectifs pédagogiques opérationnels**

- EC , de présenter sa structure et son environnement au regard d'une problématique identifiée à laquelle le projet d'animation présenté va tenter d'apporter une réponse.
- EC de présenter un projet d'animation explicitant :
  - La manière dont il a été conçu
  - Les objectifs du projet
  - La démarche pédagogique mise en œuvre, l'implication de l'équipe dans le projet
  - L'évolution du fonctionnement de la structure, de l'équipe, des postures des animateurs
  - Les aménagements apportés à l'organisation des espaces, du temps, de la vie quotidienne
  - Les activités proposées dans le cadre du projet d'animation
  - Le dispositif d'évaluation du projet
- EC, pendant la mise en œuvre du projet d'animation :
  - D'accueillir le public
  - De mettre en place les conditions de sécurité adaptées au projet, aux activités et au contexte
  - De faire évoluer le projet en fonction des désirs du public, des difficultés rencontrées,
  - D'adapter son comportement et le projet pour permettre à chacun de participer
- EC, après la conduite du projet :
  - D'évaluer l'atteinte des objectifs, d'identifier les difficultés rencontrées
  - D'envisager les suites à donner au projet
  - D'expliquer comment fonctionne le groupe
  - De s'autoévaluer

### **Modalités d'acquisition progressive des compétences et modalités d'évaluation formative**

L'alternance rapprochée regroupement/entreprise va permettre d'aborder les apprentissages de manière segmentée, petit à petit et favoriser un lien fort entre la théorie et la pratique. Ce lien sera encore renforcé par un accompagnement important des stagiaires dans leur structure et des tuteurs quand il y en aura besoin.

Cette approche permettra également de repérer rapidement les difficultés rencontrées par certains stagiaires et de mettre en place un accompagnement adapté.

### **Évaluation Formative :**

- Exercices de production d'écrits professionnels
- 3 entretien individuel minimum sera conduit avec chaque stagiaire, s'appuyant sur le « Livret Individuel de Formation » :
  - Le premier pour définir avec chacun ses objectifs individuels de formation, sur la base d'un positionnement sur le référentiel de compétence du DC1. Ce Projet Individuel sera validé, amendé avec le tuteur.
  - Le second, pour effectuer une évaluation de régulation des projets individuels. Ce sera également l'occasion de faire le point sur la formation, en centre et en entreprise.
  - Le troisième pour faire le bilan du DC et envisager les suites éventuelles à donner.
- Simulation de certification

### **Contenus de formation détaillés :**

La formation débutera par une semaine de formation de 35h qui permettra aux stagiaires de travailler sur la présentation de leur structure, de son environnement et de son (ses) public(s). Elle fera également l'objet d'un travail sur l'éducation populaire qui interrogera les projets, les modes de fonctionnement et les postures des animateurs. Lors des 4 regroupements suivants, nous aborderons la connaissance des publics, plus particulièrement les 3-18 ans, mais il sera aussi question des publics en situation de handicap, des personnes âgées, d'interculturalité, en difficulté sociale...

Une seconde période, après les contenus de l'UC4, permettra d'aborder dans une première approche, la définition de l'éducation, de ce qu'est « apprendre » et comment l'animateur et les structures du temps libre peuvent accompagner les publics dans le développement de leurs compétences psychosociales. Les courants pédagogiques et les grands pédagogues seront présentés.

Enfin, nous aborderons la question de « l'accueil éducatif » et comment se construit un projet d'animation, à partir d'une problématique identifiée. Suite au DC1 ou la conception et la conduite de projets d'activités ont été abordées, on s'intéressera à l'organisation des espaces d'accueil et d'implication des publics et de leurs familles.

Suite à ces temps de formation (au cours desquels les stagiaires seront en période de certification de l'UC4), les stagiaires seront accompagnés dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet d'animation, dans leur structure, support à la certification.

### **Savoirs associés :**

La dynamique des groupes  
La communication duelle et interculturelle  
Les écrits de la vie professionnelle  
Les techniques dites « de facilitation graphique »  
L'éducation populaire, première approche  
Sensibilisation à la démarche de projet :

- La méthodologie du projet appliquée au projet d'animation.
- La notion d'évaluation appliquée au projet d'animation.

Les courants pédagogiques, les démarches pédagogiques et les grands pédagogues  
Des techniques de gestion et animation de groupe  
Connaissance des enfants de 0 à 17 ans, données d'ordre psycho-sociologiques  
Connaissances des spécificités de l'animation en gérontologie  
Connaissance du secteur du handicap, le concept d'inclusion  
L'implication des publics (animation d'espaces de concertation, accompagnement de projet...)  
La relation aux parents  
Rôle et comportement de l'animateur dans l'animation des espaces/temps d'accueil et de la vie quotidienne

**Modalités d'accompagnement pédagogique** pour les candidats ayant été ajournés lors du premier passage en évaluation certificative

Une rencontre tripartite Stagiaire/tuteur/coordonateur aura lieu systématiquement pour les personnes ayant échoué à une certification. Elle définira un dispositif d'accompagnement individualisé pour permettre l'acquisition des compétences non acquises. **Ce dispositif sera formalisé et contractualisé entre les trois parties.**



## **DOMAINE DE COMPÉTENCE 3 : MOBILISER DES DÉMARCHES D'ÉDUCATION POPULAIRE DANS LE CADRE D'UNE DIRECTION D'ACM ET D'ANIMATIONS TOUS PUBLICS**

### **Unité de compétences capitalisables concernées :**

- UC3 : Conduire une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de direction d'accueil collectif de mineurs (ACM)

### **Objectifs pédagogiques opérationnels**

- EC, dans un document écrit de 20 à 25 pages (hors annexes), de présenter le bilan d'une expérience de direction :
  1. De présenter le projet contextualisé de la structure (environnement, public, histoire...).
  2. De présenter le projet du séjour, et son implication dans son élaboration :
    - Un diagnostic problématisé
    - Les objectifs généraux et opérationnels
    - L'organisation globale du dispositif d'accueil, l'organisation des espaces
    - La structuration de l'équipe pédagogique et son propre rôle dans la coordination et l'accompagnement de l'équipe
    - L'implication des publics dans les accueils et les projets d'activités
    - Les projets d'animation et d'activités mis en œuvre par l'équipe
    - Le dispositif d'évaluation
  3. De présenter les réussites et les échecs du projet, d'analyser son rôle et son positionnement dans l'équipe pédagogique et de définir des pistes de travail pour poursuivre l'action

### **Modalités d'acquisition progressive des compétences et d'évaluation formative**

L'alternance rapprochée regroupement/entreprise va permettre d'aborder les apprentissages de manière segmentée, petit à petit et favoriser un lien fort entre la théorie et la pratique. Ce lien sera encore renforcé par un accompagnement important des stagiaires dans leur structure et des tuteurs quand il y en aura besoin.

Cette approche permettra également de repérer rapidement les difficultés rencontrées par certains stagiaires et de mettre en place un accompagnement adapté.

### **Évaluation Formative :**

- 3 entretiens individuels minimum sera conduit avec chaque stagiaire, s'appuyant sur le « Livret Individuel de Formation » :
  - o Le premier pour définir avec chacun ses objectifs individuels de formation, sur la base d'un positionnement sur le référentiel de compétence du DC3. Ce Projet Individuel sera validé, amendé avec le tuteur.
  - o Le second, pour effectuer une évaluation de régulation des projets individuels. Ce sera également l'occasion de faire le point sur la formation, en centre et en entreprise.
  - o Le troisième pour faire le bilan du DC3 et envisager les suites éventuelles à donner.
- **Une rencontre tripartite Stagiaire/tuteur/coordonateur** aura lieu pendant l'expérience de direction. Elle permettra de faire le point sur le positionnement du stagiaire et la formulation des moyens mis en œuvre pour préparer le compte rendu, support de la certification.

### **Contenus de formation détaillés**

Pour ce qui concerne la direction d'ACM, le dispositif de formation s'inscrit dans le cadre d'une démarche d'accompagnement à la préparation d'une ou plusieurs directions d'ACM. Le groupe/stagiaire se construira, collectivement, un protocole de direction de séjour (de la préparation au bilan) en s'appuyant sur les pratiques de chacune des structures. Ce protocole les guidera dans l'élaboration du projet de leur séjour et sa gestion quotidienne.

Pour les stagiaires n'ayant pas d'expérience de direction antérieure à l'entrée en BP, un temps d'observation (plus ou moins active) sera programmé sur les vacances d'été. Ce « stage » sera préparé en amont et donnera lieu à la production d'un rapport écrit.

Les situations de direction seront programmées sur la période qui va des vacances de la Toussaint aux vacances de Noël.

### Savoirs associés :

Les concepts d'éducation, citoyenneté, laïcité.  
Module de formation VRL  
Histoire de l'éducation populaire suite et fin.  
Le concept de coéducation, la relation aux familles, aux acteurs du territoire  
La méthodologie du projet appliquée au projet pédagogique.  
L'évaluation, concept, démarche et outils.  
Définition des concepts d'autonomie et d'indépendance.  
L'aménagement des espaces  
L'accompagnement de projet.  
La Convention Internationale des Droits de l'Enfant  
L'enfance en danger  
La réglementation des ACM.  
La gestion administrative d'un projet, d'un accueil  
Budgétisation, économe, normes HACCP  
Recrutement, accompagnement et animation d'une équipe éducative  
L'intervention dans les espaces publics.

**Modalités d'accompagnement pédagogique** pour les candidats ayant été ajournés lors du premier passage en évaluation certificative

Une rencontre tripartite Stagiaire/tuteur/coordonateur aura lieu systématiquement pour les personnes ayant échoué à une certification. Elle définira un dispositif d'accompagnement individualisé pour permettre l'acquisition des compétences non acquises. **Ce dispositif sera formalisé et contractualisé entre les trois parties.**

**Présentation de la progression pédagogique envisagée** faisant apparaître les périodes d'alternance, la montée en puissance de la responsabilisation du stagiaire, et les modalités éventuelles des Exigences Préalables à la Mise en Situation Pédagogique (EPMS)

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une démarche d'alternance intégrative, le processus d'acquisition de compétence peut être (très schématiquement) décliné en trois étapes successives :

- **En entreprise** : chaque module sera préparé par un travail de production et/ou de recherche en entreprise, sur la base d'une commande, mais exécuté en fonction des ressources propres à chacun.
- **En centre** : En fonction des thèmes de travail et quand cela sera possible, les différents temps de formation débiteront par un travail d'appropriation et de présentation des modes de fonctionnement, des démarches mises en œuvre, des pratiques observées dans les entreprises, voire des résultats des recherches effectuées par les stagiaires pour les besoins de la formation, selon les apprentissages ciblés. Ce travail permettra aux formateurs et aux stagiaires de formaliser leurs représentations et les procédures liées à leurs pratiques professionnelles, la prise de recul sera facilitée par la confrontation des pratiques..., et permettra d'initier le travail de déstructurations/restructuration cognitive nécessaire à l'acquisition de nouvelles compétences. Les périodes en entreprise permettront également d'outiller les stagiaires grâce à des apports théoriques et méthodologiques, des groupes de production ou encore la participation à des projets qui se dérouleront dans les structures de notre réseau.
- **En entreprise** : Utilisation des méthodes, démarches, outils abordés en formation pour poursuivre le travail de production et/ou de conception prévu, rendu nécessaire par les certifications. Ce travail se poursuivra sur plusieurs cycles de manière à permettre l'expérimentation progressive.

Un cadre général sécurisant sera nécessaire pour permettre à cette approche de se mettre en place dans le respect des individus et de leur identité. La présence systématique du coordonnateur de formation sur ces temps d'accueil et d'échanges de pratiques est très importante. Celui-ci devra se positionner dans une démarche d'accompagnement et adopter les postures s'y référant.

- **Le premier domaine de compétence (UC4)** débutera par une période d'immersion en milieu professionnel, dans la structure d'alternance pour les stagiaires découvrant celle-ci. Cette première étape en entreprise aura été préalablement préparée avec les tuteurs (lors de la réunion collective) et les stagiaires (lors du premier regroupement en centre) pour qu'elle se fasse dans les meilleures conditions possibles et permette de préparer le premier Domaine de Compétences. L'appropriation par les stagiaires de leur structure et de leur territoire d'alternance permettra la mise en place du projet d'activités support à la première certification.

**Pour ce qui concerne la conduite d'activités** dans les trois domaines concernés. Le niveau de pratique des stagiaires sera évalué grâce à des mises en situation. C'est la partie la plus technique et la plus accessible à tous, elle a pour but de placer les stagiaires dans une situation de réussite, motivante pour la suite de la formation, plus difficile.

- **Le deuxième Domaine de compétence (UC1 et 2)** s'organisera autour d'une alternance de temps consacrés au développement des compétences liées à l'élaboration, la conduite et l'évaluation d'un projet d'animation. Nous accompagnerons les stagiaires dans la conduite d'une démarche d'identification de problèmes (dysfonctionnements, besoins des publics non satisfaits, projet de la structure non mis en œuvre à certains niveaux, attitudes des publics problématiques... ) et de construction de solutions, en termes d'aménagements des espaces, du temps, de
- l'organisation de la vie quotidienne et d'implication des publics au sein de la structure. Ce projet d'animation intégrera également un projet d'activités, qu'on développera peu, les compétences liées à la conduite de ce type de projet ayant été abordées dans le DC1, ceci étant dit, cela permettra une situation de rappel, propice à la consolidation des acquis.
- **Le troisième Domaine de compétence (UC3)** s'organisera, dans un premier temps, autour de la préparation de la direction d'ACM, centrée sur la dimension pédagogique, administrative et d'accompagnement d'une équipe pédagogique, puis, dans un second temps et après l'expérience de direction effectuée, d'accompagnement à l'évaluation de celle-ci. Nous terminerons la formation par une réflexion sur l'implication (des publics, des équipes et des familles), les valeurs portées par le projet éducatif et leur mise « en vie » concrète pendant le séjour et nous aborderons enfin la question de la coéducation pour finir sur une réflexion sur la place des animateurs d'éducation populaire au sein du système éducatif.

**Les trois Domaines de Compétences** s'inscrivent dans une démarche d'accompagnement à l'élaboration d'un projet, avec un niveau de complexité et de responsabilité pour les stagiaires, progressif. Cette approche va nous permettre de faire les remédiations nécessaires, en fonction des résultats des certifications et des évaluations de terrain.

Pour ce qui concerne l'expérience de direction, **dans le cas où une structure d'alternance jugerait prématuré la mise en situation de direction d'un stagiaire**, le parcours de formation sera « allongé » et intégrera la réinscription du stagiaire sur une session de formation ultérieurement prévue. Un accompagnement individualisé prenant en compte cette donnée sera mis en place (intégrant éventuellement des expériences de direction adjointe lors de la première session de formation). Cet allongement du temps de formation ne donnera pas lieu à une facturation supplémentaire, Respire jugeant qu'il est de sa responsabilité d'accompagner chaque stagiaire impliqué dans sa formation au bout du parcours.